



Léman'Œil

Magazine d'informations municipales de Publier

N° 119

Janvier 2026



SOMMAIRE

N°119 Janvier 2026



.04

(Re)Voir



.08

Rencontrer

Les sportifs à fond la forme



.06

S'informer



.12

Comprendre

Le nouveau PLU est voté



.20

Sortir



.24

S'exprimer



.26

État civil

Journal d'informations municipales
de la Ville de Publier N° 119 - Janvier 2026

Directeur de la publication : M.le Maire

Jacques Grandchamp

Réalisation : service communication

Photos : service communication, Philippe Béchet

Imprimerie Estimprim

Z.A. à la Craye - 25110 Autechaux

Tirage : 5 000 exemplaires

Régie publicitaire : Mairie Info

13 route de Rouen

14130 Pont l'Evêque

02 19 00 14 14

info@mairieinfo.fr / mairieinfo.fr





ÉDITO



Ce dernier numéro de l'actuelle mandature témoigne de l'activité extrêmement soutenue de nos services pour faire de notre commune un lieu de vie sûr et préservé, où il fait bon vivre. Les fêtes de fin d'année ont été particulièrement appréciées avec des animations et des illuminations très réussies sur la plage comme au chef-lieu, grâce au concours de nos associations, de notre office de tourisme et à l'engagement remarquable de tous les services municipaux.

Au cœur de notre vie communale, notre complexe sportif voit son travail récompensé par une belle reconnaissance, la délivrance du label Ville active et sportive, obtenu avec deux lauriers d'entrée de jeu, ce qui est assez rare. C'est la consécration d'un énorme travail quotidien d'entretien et d'une organisation millimétrée, au service de nos associations et de la population de tout un territoire, bien au-delà de notre seule commune. Ce label mérite d'être partagé avec nos sportifs qui réalisent de remarquables performances qui font notre fierté.

Dans un autre domaine, nous parvenons au terme de l'important chantier de la révision de notre PLU, document fondateur pour le devenir communal. Plus de trois ans de travail, de réunions, de concertations, et d'arbitrages ont été nécessaires pour nous doter de cet outil qu'il était impérieux d'adapter aux réalités du terrain et aux normes administratives de façon à pouvoir imaginer et réaliser un développement harmonieux de notre commune pour les quinze ans à venir. J'exprime ma profonde gratitude à notre service de l'urbanisme et à la représentante de la Direction des territoires (DDT) à la Préfecture, qui nous a accompagné durant ces trois années dans un véritable esprit de concertation et de conseil. Les travaux enfin, ne sont pas en reste, avec la livraison imminente de la nouvelle salle des fêtes, le lancement du chantier de la future maison médicale et du parking paysager, la poursuite du chantier voisin de l'école St Exupéry, et enfin la requalification de notre médiathèque.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans évoquer le lien intergénérationnel, si important pour notre cohésion sociale, illustré dans ce numéro par nos jeunes conseillers municipaux qui se sont remarquablement approprié leurs nouvelles responsabilités, et par le dispositif exemplaire d'Entr'Aide initié par notre CCAS en faveur des plus âgés ou isolés. Dans le droit fil de cette belle initiative, comment ne pas évoquer la mémoire de Pierre JACQUIER, notre centenaire qui nous a quitté le 17 octobre 2025. Pierre, que j'ai eu l'honneur et l'immense plaisir de rencontrer régulièrement, nous lègue un très beau témoignage de sa vie à travers son ouvrage « Paysan malgré moi ». Par cette longue vie de labeur racontée avec la spontanéité et l'affabilité qui le caractérisaient, il entre désormais dans notre patrimoine communal.

En ce début d'année je vous souhaite, à toutes et à tous, le meilleur, en vous exprimant ma profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez manifesté ces six années et pour votre participation active aux réflexions sur l'évolution de notre commune.

*Bonne et heureuse année 2026
à toutes et à tous !*

Jacques Grandchamp

(Re)Voir





1. Lutins Décorations de la plage, spectacle pour enfants *L'école des lutins* et déambulation des *Lutins musiciens* : le thème des lutins a attiré petits et grands le samedi 20 décembre à *Noël à la plage*. Cette belle soirée s'est poursuivie avec un feu d'artifice apprécié.

2. Père Noël La venue du Père Noël reste le principal temps fort de l'évènement *Noël au chef-lieu*. Ce rendez-vous a réuni de nombreux habitants venus écouter l'harmonie *La Voix du Léman* et le concert du *Gospel connecté* de Genève.

3. Sportifs La cérémonie des sportifs et bénévoles organisée par le service des sports le 25 novembre a mis en lumière les membres méritants des associations de la commune, que ce soit à travers leurs performances ou leur engagement.

4. Vœux La traditionnelle cérémonie des vœux a réuni habitants, élus locaux, responsables associatifs et dirigeants d'entreprise pour un moment convivial le mardi 6 janvier à la salle Olympe.

5. Découverte Organisée par le CCAS, la sortie au hameau du Père Noël à Andilly le 6 décembre a réuni une cinquantaine de Publiérais qui ont vu de près, en famille, la magie de Noël.

6. Solidarité Organisée par l'association des commerçants Alliance dans le cadre d'Octobre rose, la marche populaire dans les parcs du littoral a permis de récolter plus de 10 000 euros en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

7. Reprise Comme annoncé, la réouverture du centre nautique de la Cité de l'eau a eu lieu à la Toussaint à l'issue des travaux de remplacement du système de ventilation. École de natation, activités aquatiques et associations ont ainsi pu reprendre leur rythme.

L'identité sportive de Publier reconnue à l'échelle nationale

L'obtention, cet automne, du label Ville active et sportive deux lauriers est une belle récompense pour celles et ceux qui s'engagent quotidiennement à faire bouger les Publiérais, des agents du service des sports aux bénévoles des associations.



La plaque Ville active et sportive a été dévoilée à l'entrée du centre sportif le 25 novembre par le Maire et les responsables du service des sports

La réputation de Publier ne repose pas seulement sur sa plage municipale, ses parcs du littoral avec ses nombreux arbres remarquables ou encore ses sources d'eau minérale. Le sport et l'activité physique font aussi partie de l'identité de la commune et l'obtention du label *Ville active et sportive* deux lauriers remis le 30 octobre dernier à Nice donne corps à cette réalité.

Créé en 2017 et porté par l'association nationale des élus aux sports (ANDES) et l'union sport et cycle avec le soutien du ministère des Sports et de l'agence nationale du sport, ce label distingue désormais 1063 communes en France. Il valorise : « *les communes qui placent l'activité physique et sportive (APS) au cœur de leur projet de territoire* ».

Reposant sur de nombreux critères, le dossier de candidature a été monté par les services sous la direction du service des sports. Il met en avant la diversité et la qualité des équipements sportifs (centres sportif et nautique, terrains de football, courts de tennis, etc), la pédagogie sportive en direction des différents publics, notamment grâce au travail de l'école municipale des sports et des éducateurs aquatiques, le nombre et la variété des associations sportives de la commune (près d'une trentaine pour plus de 3500 adhérents) ou encore les sentiers pédestres entretenus par le services des espaces verts le long du littoral et dans les coteaux boisés.

Le label *Ville active et sportive* est valable pour une durée de 3 ans.

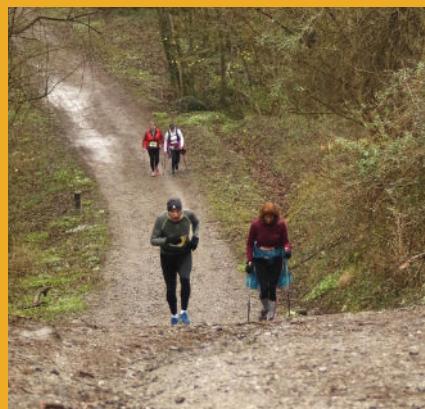
Les principaux atouts sportifs de Publier



Les équipements sportifs



Les associations



Les espaces naturels



Dans la ruche du complexe sportif

Cœur de la vie sportive de Publier depuis 30 ans, le complexe sportif accueille en continu des pratiquants. Pour satisfaire tous les besoins, l'équipe du service des sports est en première ligne.

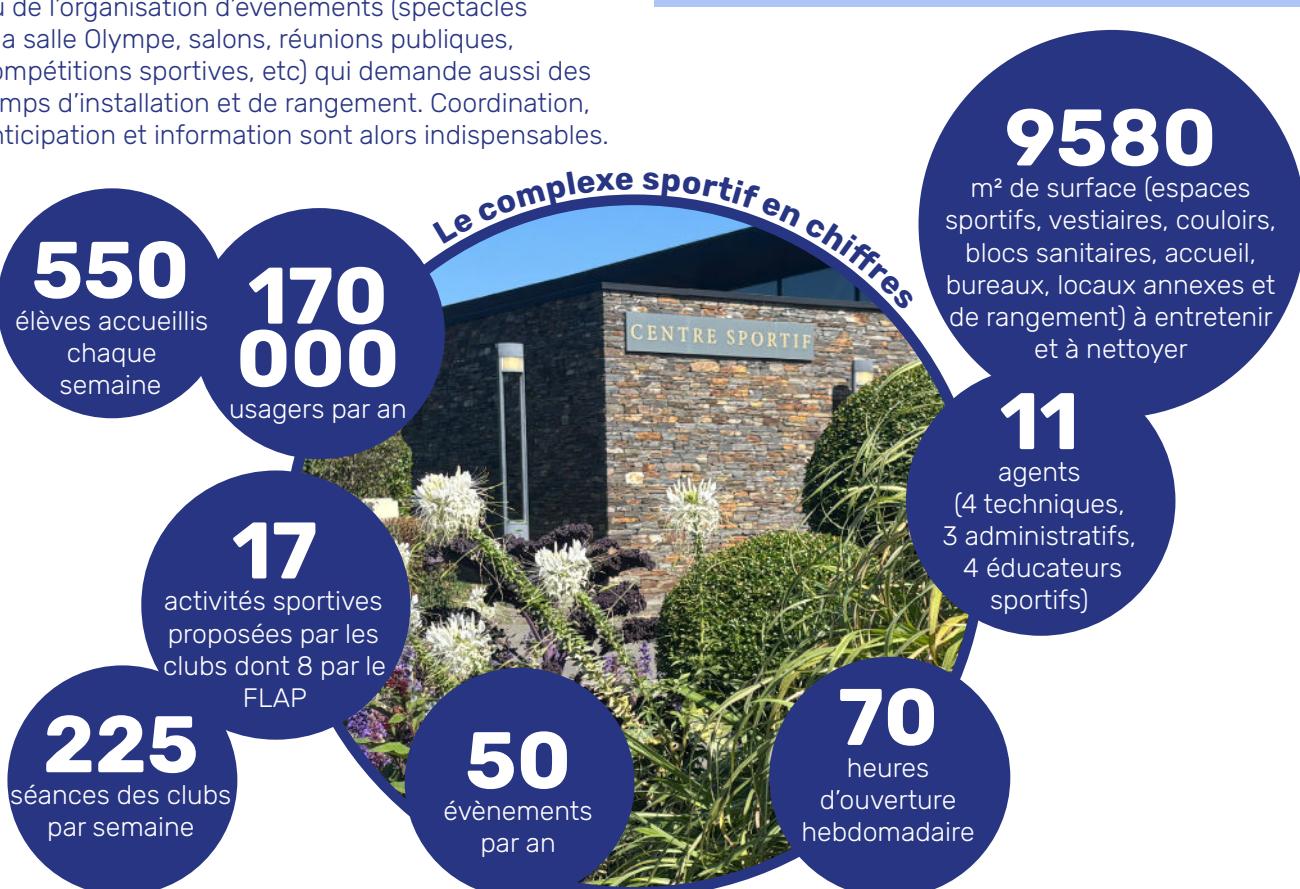
C'est aux aurores, à 6h le matin, que le centre sportif s'éveille. Avant l'ouverture à 8h30, deux agents municipaux sont sur le pont pour les travaux d'entretien ordinaires. Les séances peuvent ensuite commencer : classes, associations, établissements spécialisés, les différents utilisateurs se succèdent dans les salles du bâtiment municipal jusqu'à 22h. Il faut ensuite 30 minutes à l'agent de permanence pour faire le tour, tout vérifier, bien vérrouiller les accès et activer l'alarme. Pendant les heures d'ouverture, un agent est toujours présent pour assurer la surveillance, la gestion des accès, la gestion des éclairages ou encore l'application du planning d'attribution des salles. Tous sont attentifs au bon état de fonctionnement des organes de sécurité.

Une organisation au millimètre

Ce sont plus de 170 000 usagers qui fréquentent le complexe sportif chaque année. Chaque jour, les 6 salles sont occupées à plusieurs reprises. Le gros du travail pour l'équipe du service des sports est de préparer le planning d'occupation des salles. Cet emploi du temps évolue régulièrement en raison des différents cycles scolaires, des vacances scolaires ou de l'organisation d'événements (spectacles à la salle Olympe, salons, réunions publiques, compétitions sportives, etc) qui demande aussi des temps d'installation et de rangement. Coordination, anticipation et information sont alors indispensables.

Le rôle de l'école municipale des sports

En plus de sa mission principale d'encadrer les séances sportives des enfants des écoles de Publier en lien avec les enseignants, de proposer des activités sportives pendant les vacances scolaires et les mercredis matin (Publier Multisport), l'EMS (école municipale des sports) assure la gestion du matériel sportif des écoles et le suivi du gros matériel du complexe sportif. Ils animent également l'application mobile Publier aventures dont ils ont eu l'idée en 2019.



Rencontrer

Des Publiérains bien dans leurs baskets

En plus du label Ville Active et Sportive (voir page 6) qui valorise la politique sportive communale, Publier peut s'enorgueillir de compter plusieurs sportifs auteurs de remarquables performances ces dernières années. Rencontre avec quatre d'entre eux.



Isabelle Ferrari, la championne

Fille d'un professeur de sport, Isabelle Ferrari baigne depuis toujours dans ce milieu. « *Petite, j'ai pratiqué de la danse, de la gymnastique puis en 1985 mon père m'a inscrit à l'athlétisme* ». Très vite, la jeune athlète réalise des performances, obtient ses premiers titres et participe aux championnats de France. Étudiante en Île de France, elle découvre en 1992 le saut à la perche qu'elle pratique ensuite à Thonon lors des interclubs. Isabelle Ferrari continue de briller avec des titres en lutte (1996) et en ski (2005). À partir de 2005, elle se consacre à sa vie familiale et met le sport entre parenthèses. C'est en 2020 qu'elle rechausse ses pointes après une période difficile marquée par un burn out : « *J'avais besoin de reprendre le sport, j'ai décidé de me concentrer sur la perche* ». Un choix payant puisqu'elle obtient rapidement dans la catégorie master les titres de championne de France, de vice-championne d'Europe puis de championne du monde en mars 2025 aux États-Unis en égalant son record personnel avec un saut à 3 mètres. « *Quand je saute, je ne pense pas au classement je veux juste passer la barre* » explique-t-elle. Désormais, la perchiste vise le record de France à 3,10 mètres : « *Il y a toujours des limites à repousser* ». Si Isabelle Ferrari est membre du club d'athlétisme d'Evian, elle s'entraîne aussi au centre sportif avec l'EDGAAP pour travailler la partie aérienne du saut. En 2017, elle rejoint le comité du club avant de devenir secrétaire en 2020.

Sylvie Castellan et Modja, le binôme

« *Quand j'ai adopté Modja, un retriever de Nouvelle-Écosse, en 2016, je souhaitais faire de l'éducation canine puis j'ai découvert le sauvetage aquatique* » raconte Sylvie Castellan aujourd'hui présidente de l'association LAC 74 (Léman aquatique canin). « *Il s'agit pour le chien de simuler une intervention de sauvetage en portant une bouée, un gilet de sauvetage ou encore une personne consciente ou inconsciente, toujours à distance du maître, parfois de plusieurs dizaines de mètres* » décrit-elle. Entraînements, démonstrations, compétitions, rythment le quotidien du binôme. « *Modja est aussi suivie de près par un vétérinaire et travaille comme un sportif de haut niveau sa condition physique et son mental* » souligne sa maîtresse. Un travail qui paie puisque le duo a remporté en octobre dernier le Grand trophée de France en Bretagne. En 2024, ce prix était revenu à André Borro et son chien Marvik, également membres de LAC 74. « *En dehors de son activité sportive, Modja a une vie de famille tout à fait normale* » précise Sylvie Castellan qui attache une grande importance au bien-être de son animal.





Xavier Trillaud, sans limite

Après une grave blessure au genou au football, Xavier Trillaud découvre le vélo sur route lors de sa rééducation en 2015. Jamais rassasié, il se lance dans le triathlon avec un coéquipier de la section de sauvetage Amphion-Publier (dont il fut le président plusieurs années). En 2019, il plonge dans le Léman pour une traversée à la nage au départ de Morges : « *Avec le sauvetage, nous avions une ligne à la Cité de l'eau pour nous entraîner* » précise-t-il. Fort de son expérience, il obtient le droit de participer à l'Enduroman de Londres à Paris. Pour se préparer, Xavier Trillaud travaille tous les aspects : nutrition, sommeil, efforts de nuit, etc et crée l'émulation avec un entraînement social au printemps 2025 dans les parcs du littoral de Publier où une vingtaine de personnes le rejoints. « *Je m'étais donné trois objectifs : aller au bout, en moins de 80 heures et garder le sourire* » explique-t-il. Le 2 juillet, à 47 ans, accompagné de deux amis, de son fils et d'un arbitre, il prend le départ à Londres pour 134 km de course à pied jusqu'à Douvres : « *J'ai été surpris par les dénivélés dans la campagne anglaise* » commente-t-il. La traversée de la Manche, réalisée en 19h30 fut le plus difficile : « *C'est un Everest, il faut lutter constamment contre le courant, j'ai nagé 60 km alors que 34 séparent les deux côtes* ». Depuis Calais il rejoints enfin Paris en vélo. Au total, Xavier Trillaud a accompli 78h d'effort entrecoupé de quelques pauses. « *Finalement, ce fut une aventure collective, j'ai été ému de voir l'enthousiasme et les encouragements des gens qui ont suivi mon parcours* » retient-il.

Axel Salvadori, l'espoir

C'est à travers l'exemple familial qu'Axel Salvadori a découvert le cyclisme : « *Mon père et mon frère étaient membres du Team Allinges-Publier, je les ai rejoints à l'âge de 5 ans* » se souvient le jeune homme. Après avoir fait ses classes au club local pendant une dizaine d'années suivi d'un passage par l'équipe d'Annemasse, il rejoints en 2021 le Vélo Club Villefranche Beaujolais, au plus haut niveau amateur, où il peut se mesurer à des professionnels lors de courses en France et à l'étranger. Âgé aujourd'hui de 21 ans, Axel Salvadori ne manque pas d'ambition et vise d'ici 2 à 3 ans le monde professionnel : « *Je suis quelqu'un de déterminé voire de tête, mon objectif est maintenant de performer pour attirer l'attention des équipes professionnelles et courir au meilleur niveau* ».

Cycliste polyvalent, puncheur et rouleur, capable d'être explosif sur quelques mètres et de tenir la distance en montagne, Axel Salvadori termine ses études de commerce : « *J'ai plus de temps pour m'entraîner, je veux gagner de l'expérience et de la maturité physique et améliorer mon intelligence de course* » explique-t-il.

Sa belle huitième place lors des championnats de France de cyclisme 2025 aux Herbiers (Vendée) fin juin est de bon augure. La reprise arrive vite pour Axel Salvadori avec sa première compétition de l'année courant février.





L'accessibilité réfléchie sur le terrain

Le groupe de travail accessibilité s'est réuni pour la première fois cet automne. Son objectif est de réfléchir sur place aux améliorations à apporter à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à certains bâtiments et à l'espace public.



Les arrêts de bus repris ces dernières années ont tous été mis aux normes PMR (personne à mobilité réduite)

C'est au mois d'octobre, autour de la place du 8 mai 1945 au chef-lieu que s'est retrouvé pour la première fois le groupe de travail accessibilité conduit par les services techniques de la commune. Au menu pour les participants : le tour des deux bâtiments communaux que sont la mairie et le CCAS (centre communal d'action sociale) et de leurs environs pour traiter des problématiques d'accessibilité. L'idée pour les agents de la collectivité est de mener une réflexion globale sur ces questions avec les premiers concernés : les personnes à mobilité réduite.

Des échanges sans tabou

Brigitte Perrot, touchée par un handicap visuel, juge ce rendez-vous « très intéressant ». « Nous étions à l'écoute les uns des autres, chacun a pu prendre le temps de s'exprimer » souligne-t-elle. Autre participante, Élodie Colliard, porteuse d'un handicap physique, complète : « Nous ne vivons pas les mêmes réalités et nous avons pu confronter nos difficultés respectives ». C'est également cette complémentarité des points de vue que tient à mettre en avant Rémy Beaugrand, tétraplégique : « C'est important, nous n'avons pas les mêmes repères, moi aussi je ne me rends pas toujours compte de ce que peuvent vivre d'autres personnes ». Tous sont unanimes sur l'utilité de la réunion : « Il faut pouvoir en parler sans tabou » soutient Brigitte Perrot.

Les intéressés soulignent aussi les bonnes choses déjà mises en place lors des derniers travaux. Par exemple à la mairie, avec la pose de repères visuels dans les escaliers ou aux arrêts de bus avec

l'application d'un revêtement antidérapant et de rails de guidage au sol. Rémy Beaugrand, investi de longue date sur ces questions poursuit : « Plusieurs fois j'ai fait remonter aux services techniques des idées d'améliorations qui ont été suivies ». Si le facteur budgétaire fait partie de l'équation : « Il suffit parfois de petits travaux, peu onéreux, pour régler une situation » note Brigitte Perrot.

Adjoint en charge des travaux, Éric Gaydon explique que les problématiques d'accessibilité sont désormais systématiquement étudiées : « C'est un impératif que ce soit pour les nouveaux projets comme pour ceux de rénovation à partir du moment où nous pouvons adapter l'existant ».

En 2026, pour faciliter l'accès au bâtiment de la mairie, un garde-corps et de l'éclairage vont être installés le long de la rampe au-dessus de l'esplanade Jean Moulin.

Un groupe de travail ouvert à tous

Le groupe de travail accessibilité se réunira dans les mois à venir pour poursuivre son travail de terrain. Les personnes en situation de handicap sont les bienvenues pour faire remonter les problématiques d'accessibilité qu'elles rencontrent dans leur quotidien que ce soit au sein des bâtiments municipaux et sur la voirie communale. Ils sont aussi invités à participer à ces réunions et peuvent se manifester par email.

Contact : s.techniques@ville-publier.fr



Architecte d'interieur • Réalisation sur-mesure • Showroom et boutique design

Mobilier d'exception • Cuisines, dressings, salles de bain

Conception • Fabrication artisanale • Pose

COS Studio x La Maison COS
20 rue de la Panine - 74 500 Publier Amphion
www.cosstudio.fr
Julie@cosstudio.fr
carl@cosstudio.fr



DISCOTHÈQUE • RESTAURANT • PISCINE DANCING CHEZ TOTOR

OUVERT
VENDREDI
ET SAMEDI
DE 22H30 À 3H00
WWW.CHEZTOTOR.COM

Tous les 1^{er} dimanches du mois de 16h à 20h :
Apéro Disco Dj avec planche de charcuterie

23 ROUTE PAYS DE GAVOT
74500 PUBLIER

04 50 70 81 30

Beignets de pomme de terre :
1 fois par mois en hiver
et tous les mardis l'été

SUIVEZ-NOUS !



345 Rue des Fourches
AMPHION LES BAINS - 74500 PUBLIER
04 50 70 00 59
accueil@jolivet-alu.fr
jolivet-menuiseries-aluminium.fr

La SARL JOLIVET est une entreprise familiale, implantée depuis 1962, spécialisée dans la fabrication et la pose de MENUISERIE ALUMINIUM, VERANDA, PERGOLA, OCCULTATIONS et VITRERIE / MIROITERIE.

Notre expérience
et vos idées
feront naître votre
projet sur-mesure
qui vous correspond.



Terrassements - VRD
Revêtements de surface - Enrobés
Aménagements publics et privés

EUROVIA ALPES - SECTEUR D'ÉVIAN
Tél : +33 4 50 70 60 90
www.eurovia.fr

Comprendre

Un nouveau PLU pour Publier

Après un peu plus de 3 ans de travail, la révision du plan local d'urbanisme a été votée par le conseil municipal le 15 octobre 2022.



Voté à l'unanimité par le conseil municipal, le plan local d'urbanisme de Publier dans sa nouvelle version est désormais entré en application.

Ce document qui organise le territoire communal intègre plusieurs dimensions : l'environnement, l'habitat, la mobilité, l'économie ou encore les équipements. Toutes les autorisations d'urbanisme doivent le respecter.

C'est en octobre 2022 que le conseil municipal a décidé de lancer la révision du PLU.

Le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) a permis de définir les trois grandes orientations d'aménagement pour les années à venir :

1. Poursuivre le développement de la commune

En favorisant l'habitat permanent et en renforçant la mixité de l'habitat et la cohésion sociale

2. Renforcer le dynamisme de la commune

En soutenant le développement des différents secteurs économiques du territoire

3. Aménager durablement la commune

En s'appuyant sur ses qualités paysagères et environnementales

Concrètement, l'objectif du nouveau PLU est de garantir un développement équilibré et raisonnable de Publier pour les quinze prochaines années. Le zonage identifie de manière plus précise les secteurs amenés à être densifiés. Cette densification passera pour l'essentiel par du renouvellement urbain plutôt que de la consommation foncière, d'où la préservation de parcelles naturelles et agricoles supplémentaires. Les projets de mobilité sont intégrés, des pistes cyclables (ViaRhôna, boulevard du Golf, rue du Chablais) à l'arrêt du Léman Express, de même que celui du collège porté par le Département. La protection du patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel, est renforcée avec notamment une cinquantaine de résidences recensées.

Toutes les pièces du PLU sont disponibles en ligne sur ville-publier.fr/plu



9 janvier. Le nouveau document vise à encadrer le développement de Publier à l'horizon 2040.



Un cadre réglementaire à respecter

Le PLU de Publier doit être compatible avec d'autres documents qui s'imposent à lui.

À l'échelle locale, le SCoT du Chablais (schéma de cohérence territorial) désigne Publier, avec Thonon et Evian, comme le cœur urbain du territoire qui concentre à la fois la population et les équipements structurants.

Au niveau national l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) issu de la loi Climat et Résilience vise la réduction de la consommation des sols à l'horizon 2050.

D'autres lois s'appliquent et forment un cadre réglementaire qui contraint pour partie le travail du service urbanisme et du cabinet VE2A qui l'a accompagné tout au long de la démarche de révision.

8

L'urbanisation et la densification du Chablais, du fait de sa forte attractivité, sont souvent l'objet de discussions passionnées. Publier n'échappe pas à ce débat et si la commune a évolué ces dernières années, c'est à un rythme raisonnable.

En effet, sur ces 5 dernières années, 8 permis de construire pour des bâtiments collectifs ont été signés, tandis que d'autres ont été refusés.

En plus de l'intégration des immeubles dans le paysage, les échanges avec les constructeurs ont aussi porté sur leur taille permettant ainsi de revoir certains projets à la baisse.

Une concertation complète

Démarche au long cours, la révision du PLU a permis aux habitants de s'exprimer à plusieurs reprises.

Deux réunions publiques (janvier 2024 et avril 2025) ont réuni plusieurs centaines de personnes. Les Publiérais ont aussi participé en nombre aux concertations citoyennes (questionnaires et ateliers) sur les secteurs du chef-lieu et de La Rive (village portuaire).

L'enquête publique qui s'est tenue en mairie à l'automne 2025 a aussi témoigné de l'intérêt de la population pour le devenir de la commune : le commissaire-enquêteur a reçu 41 interlocuteurs (personnes ou groupes) lors de ses permanences et 63 contributions écrites sur les registres papier et numériques ont été enregistrées.



Georges Barthe, adjoint à l'urbanisme, répond aux questions des riverains du Mottay lors de la rencontre de quartier le 16 mars 2024

Les jeunes conseillers municipaux dans le grand bain

Réunions, participation aux cérémonies, les membres du conseil municipal des enfants découvrent petit à petit leurs fonctions et leur place dans la commune et dans les écoles



Lecture lors de cérémonie de l'Armistice du 11 novembre

Élus en juin dernier, les douze membres du conseil municipal des enfants ont pris leur fonction en septembre. Depuis, ils se mettent à l'ouvrage et ont participé à leur première cérémonie patriotique le 11 novembre puis à la cérémonie des vœux qu'ils ont conclue d'un « *Bonne année* » collectif et plein d'entrain. Entre temps, les jeunes élus ont travaillé en séance et ont découvert les services de la mairie.

« *Au départ, il y avait un peu de stress mais maintenant je suis impatient de participer à la prochaine réunion* » raconte Eliot de l'école Simone Veil. « *On apprend beaucoup de choses sur la vie de la commune, c'est important de savoir comment cela fonctionne* » témoigne de son côté Kéoni élu à l'école Thomas Pesquet. Yuna conseillère au groupe scolaire Saint-Exupéry apprécie les réunions : « *On parle de tout, on réfléchit pour mettre des choses en place et améliorer la vie dans la commune et dans les écoles* ». Le travail préparatoire a permis de définir plusieurs projets, **le conseil municipal des enfants va ainsi prochainement se réunir pour réfléchir à la mise en œuvre du tri des déchets dans les écoles** (salles de classe, ateliers, salles plurivalentes).

Dans les écoles, les représentants sont bien identifiés par leurs camarades : « *On vient nous voir pour nous donner des idées* » remarque Edem de Saint-Exupéry. Carolina a pu grâce à son nouveau statut organiser un sondage à l'école Thomas Pesquet pour un projet de classe verte en fin d'année scolaire. Tous ne manquent pas de souligner avec un certain plaisir, combien ils sont désormais populaires dans la cour de récréation.

Les parents du groupe scolaire Saint-Exupéry dans les coulisses

A la veille des vacances scolaires de Noël, plusieurs parents, membres du conseil d'école du groupe scolaire Saint-Exupéry, ont accompagné les agents du SEJE (service enfance jeunesse éducation) lors de la pause méridienne. Au programme : observation du service au self des classes élémentaires et surveillance dans la cour de récréation. Ces moments instructifs ont permis aux parents de voir de plus près l'ambiance au sein de l'établissement, l'organisation des services et les difficultés auxquelles peuvent faire face les agents de restauration scolaire dont le travail, la bienveillance et la conscience professionnelle ont été salués.

A l'issue de cette immersion, les parents d'élève ont pu faire remonter leurs observations au SEJE avant d'échanger de vive voix avec les équipes et d'établir un dialogue constructif.



Temps d'observation au self-service élémentaire



Entr'AIDE Publier, un service riche de sens

Lancé en juin par le CCAS (centre communal d'action sociale), le service Entr'AIDE Publier met en relation bénévoles et bénéficiaires pour de petits services et aussi... de belles histoires.



Camille Neyroud et Dominique Boitelle se voient une fois par mois pour discuter en toute convivialité

Depuis l'été dernier, l'outil du CCAS Entr'AIDE Publier met en relation bénévoles et bénéficiaires pour renforcer les liens sociaux. L'idée est de développer à l'échelle communale les mêmes *coups de main* que l'on se rend entre voisins.

C'est ainsi que se sont rencontrés Camille Neyroud et Dominique Boitelle. Bien installés dans la véranda au domicile du premier nommé, ils racontent : « *Nous nous voyons une fois par mois, pendant 2 heures voire plus et nous refaisons le monde* ». Au fil de leurs échanges, les deux hommes se sont découverts plusieurs points communs et se sont construits une complicité : « *Je suis très content de partager ces moments avec Camille* », confie Dominique Boitelle. « *Nous nous racontons nos vies, notre passé, nos souvenirs et ça fait du bien* ».

Des moments gratifiants

Particulièrement investi, le bénévole a rempli d'autres missions pour Publier Entr'AIDE : « *J'ai effectué d'autres visites de courtoisie, j'ai aussi accompagné une personne pour l'aider à faire ses courses et on m'a appelé pour des petits travaux, développe-t-il convaincu par le concept. On sent bien chez certaines personnes le besoin de voir du monde, dans tous les cas ce sont des moments gratifiants, je suis heureux de pouvoir consacrer de mon temps à*

Entr'AIDE Publier, comment ça marche ?

Plateforme en ligne accessible depuis le site internet du CCAS, Entr'AIDE Publier permet de créer du lien social et facilite les petits services entre habitants (courses, petit bricolage, aide informatique, accompagnement aux rendez-vous médicaux, etc).

Bénévoles et bénéficiaires peuvent s'inscrire en ligne ou par téléphone. Les demandes sont systématiquement validées par le CCAS. Puis, le bénévole disponible prend directement contact avec le bénéficiaire pour fixer un rendez-vous.

Ce service gratuit est ouvert aux Publierains à partir de 60 ans ou en situation de handicap (carte mobilité inclusion).

Informations par téléphone au 04 50 70 84 20 uniquement le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h.

Inscription en ligne sur entraide.ville-publier.fr

d'autres habitants ».

Camille Neyroud apprécie aussi l'initiative : « *Je suis toujours bien occupé mais j'apprécie d'avoir une visite de temps à autre. Il faut remercier le CCAS qui permet ces échanges avec des gens d'aujourd'hui* » conclut-il.

Adjointe en charge de l'action sociale et des solidarités intergénérationnelles, Christelle Gaudet exprime sa satisfaction après le démarrage réussi du dispositif : « *Cela montre à quel point la solidarité est une valeur forte dans notre commune. Je remercie chaleureusement les bénévoles qui s'engagent au quotidien pour accompagner, soutenir et rompre l'isolement. Si vous avez un peu de temps et l'envie d'aider, rejoignez-nous : ensemble, nous pouvons continuer à faire vivre cet esprit d'entraide.* »

65

Après quelques mois d'activité, Entr'AIDE Publier a permis la réalisation de 65 actions au bénéfice de 23 Publierains. 25 bénévoles sont inscrits à ce jour.

L'Étoile du lac brillera à partir du 2 mars



En plus des réunions de chantier, les élus se sont rendus sur place à plusieurs reprises pour suivre de près le projet (ci-dessus). Les curieux ont pu découvrir en avant-première le projet lors de la visite publique du 13 juillet (à gauche)

Durable, l'Étoile du lac fait la part belle au bois local. Des panneaux solaires, un système de récupération des eaux pluviales (pour alimenter les sanitaires) ou encore des pompes à chaleur réversibles ont aussi été installés pour en faire un équipement moderne et confortable.

Ce printemps sera consacré à l'aménagement des espaces verts, réalisé en régie par les jardiniers municipaux. Sur près de 3500 m² de verdure, ce sont une trentaine d'arbres et d'arbustes qui seront plantés.

Les utilisateurs sont les bienvenus pour faire vivre l'Étoile du lac dès ce printemps.

Des tarifs pour les Publiérains

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les tarifs de location de l'Étoile du lac en novembre 2025. Afin de faciliter son utilisation par les habitants, des tarifs dédiés ont été mis en place. Par exemple, le forfait mariage 3 jours du vendredi au dimanche est de 2000 euros pour les Publiérains au lieu de 3500 euros. Quant aux associations communales, elles pourront par dérogation bénéficier de la mise à disposition à titre gratuit.

Le nouveau lieu de rencontres est bientôt prêt pour accueillir les usagers et leurs événements.

La construction de la salle des fêtes l'Étoile du lac touche à sa fin. Le nouvel équipement, indispensable dans une commune de la taille de Publier, ouvrira ses portes au public officiellement le lundi 2 mars 2026. Située sur la rue du Belvédère, sous le chef-lieu, elle bénéficie du parking du groupe scolaire Simone Veil.

Fêtes, repas de mariages ou de baptêmes, anniversaires, pour les particuliers ; événements, spectacles, soirées, lotos, assemblées générales pour les associations ; réunions publiques, conférences pour les institutions et les entreprises ; l'Étoile du lac a été pensée pour de nombreux usages.

En chiffres, la grande salle pourra accueillir jusqu'à 400 personnes assises pour des spectacles et jusqu'à 250 lors des repas. La petite salle sera pratique pour des réunions avec sa capacité d'une centaine de personnes et ses équipements (vestiaire et bar).



La liaison cyclable entre la plaine et le chef-lieu finalisée

La réfection cet automne d'une portion au débouché de la rue du Moulin permet désormais aux cyclistes de rejoindre le chef-lieu en toute sécurité.



Une partie du cheminement est partagée entre piétons et cyclistes

Profitant d'un chantier sur les réseaux réalisé par un tiers, la commune a obtenu la réfection complète du cheminement situé au sommet de la rue du Moulin. Ces travaux ont aussi permis d'améliorer le traitement des eaux pluviales du secteur.

Ce nouvel enrobé constitue la touche finale du projet de liaison cyclable *Via Publia* entre la plaine d'Amphion et le chef-lieu. Désormais les cyclistes peuvent emprunter la rue du Moulin, réglementée en zone de rencontre (limitée à 20 km/h), remonter sur la gauche vers le verger de Crochet pour rejoindre la rue du Belvédère et sa piste cyclable puis passer par les Rosaires pour arriver sous l'église, au chef-lieu. L'intégralité de la voie bénéficiera à terme de l'éclairage public.

Ce cheminement complètement en dur offre ainsi aux usagers une solution confortable et sécurisée entre les deux pôles de la commune.

La médiathèque Anna de Noailles prépare sa prochaine histoire



Tous les documents ont été classés et rangés pour être stockés le temps du chantier

La rénovation de la médiathèque Anna de Noailles (ventilation, sol, plafond, éclairage et mobilier) est lancée. Pour financer ce coup de jeune, la commune a su mobiliser ses partenaires.

Le projet, dont le montant estimé est de 186 000 euros ttc, bénéficie de plusieurs subventions :

- 60 000 euros du Département de la Haute-Savoie
- 27 260 euros de l'état au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
- 27 000 euros de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du contrat région-ville

La direction de la lecture publique Savoie Biblio a également été sollicitée par les services.

Aidés de renforts bienvenus, les bibliothécaires et les bénévoles ont mis sous cartons les nombreux ouvrages de la médiathèque puis démonté et transporté une partie du mobilier pour laisser la place aux ouvriers. Désormais, l'équipe de la médiathèque prépare activement la réouverture (refonte du catalogue, commandes, traitement des documents, gestion administrative, etc). Le chantier est prévu pour durer tout l'hiver pour une réouverture au printemps.

Les cotisations seront prolongées de la durée de la fermeture.

Plus d'informations sur mediatheque.ville-publier.fr

Une nouvelle voie au cœur d'Amphion

En lien avec l'extension du groupe scolaire Saint-Exupéry, une nouvelle voie de circulation va voir le jour. Objectifs : sécuriser les entrées et sorties de classes et accompagner le développement des lieux.



La nouvelle voie n'aura pas d'impact sur l'emprise des terrains de football

Depuis le lancement du chantier d'extension et de rénovation du groupe scolaire Saint-Exupéry en 2022, la création d'une voie côté terrains de football est devenue prioritaire. Entre la rue du Port et celle de la Chapelle, cette route permettra aux familles de déposer leurs enfants en toute sécurité. En effet, l'entrée de l'école maternelle se situera au Nord de l'équipement, celle de l'école élémentaire a déjà été déplacée côté Ouest, les deux à l'écart de la route départementale.

En parallèle, d'autres projets et idées ont émergé et confortent l'aménagement de cette voie pour compléter le puzzle du développement d'Amphion : la maison de santé pluridisciplinaire, la voie cyclable

ViaRhôna ou encore le devenir du quartier de La Rive, autour de la place François Celle et du port de plaisance. « *Cet ensemble dont la réalisation a été lancée avec l'agrandissement de l'école deviendra à terme un nouveau centre de vie* » soutient éric Gaydon adjoint aux travaux.

Le projet sera complété par la création d'un parking de 120 places. Pour une meilleure durabilité et une bonne intégration dans leur environnement, les stationnements seront végétalisés et de nombreux arbres seront plantés.

Les premiers coups de pelle seront donnés cet hiver pour une durée d'environ 9 mois. Le montant du projet est estimé à 2 millions d'euros.

Les chantiers de sécurisation de voirie menés à leur terme

L'automne a été particulièrement actif sur les voiries communales avec plusieurs aménagements réalisés pour garantir la mobilité et la sécurité de tous : à Avonnay avec le quai de bus, aux rues de Rouly, des Branches, des Fourches, du Clos de Viry, du Pont de Dranse ou encore à la route de Darbon.

Au carrefour des routes du Vieux Mottay et de la Dranse, la visibilité au Stop a été améliorée (en photo) et un plateau surélevé créé pour ralentir les automobiles. Le même aménagement a été livré au carrefour avec la rue des Cèdres. Ces travaux répondent aux demandes des riverains exprimées lors des rencontres de quartier. La réfection de la route du Vieux Mottay se poursuivra en 2026 par une dernière tranche entre la rue des Cèdres et l'entrée du centre sportif, avec notamment la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de l'arrêt de bus.

La Maison Blanc démolie

Attendue autant par les habitants que par les professionnels de santé, le coup d'envoi du chantier de la maison médicale a débuté début janvier par la démolition de la Maison Blanc. Le nouvel établissement de santé devrait ouvrir en 2027.



30 arbres plantés dans les parcs

Sur recommandations de l'office national des forêts (ONF), une quinzaine d'arbres malades et dangereux ont été abattus cet automne. A leur place, c'est le double qui a été planté.



Plantation d'un tilleul dans le parc de la mairie

Constatant la dégradation de l'état de plusieurs arbres, la chute de branches et le dépérissement de cimes, la ville a fait appel à l'expertise de l'ONF afin de procéder à un diagnostic complet des arbres situés dans les parcs publics de la commune. Réalisé au printemps dernier, le rapport préconise l'abattage de 15 arbres et des tailles d'entretien et de bois morts. Afin de mettre en sécurité l'espace public et éviter des accidents, les abattages puis les dessouchages ont été réalisés en octobre et novembre.

Les équipes ont ensuite procédé à un important travail des sols pour préparer la plantation de jeunes sujets. Comme lors des dernières interventions du genre, le principe d'*un arbre coupé, deux de plantés* a été appliqué. Ce sont donc 30 nouveaux arbres qui poussent dans les parcs communaux. Plusieurs ont été plantés pour renforcer la *passe à écureuils* entre les parcs du Miroir et des Tilleuls. Cette rangée d'arbres permet à la faune des parcs, notamment les écureuils, de circuler à l'abri des prédateurs, de créer leur habitat et de se nourrir.

Les semaines des agents ont ainsi été bien remplies avec, en plus de cette mission, leurs tâches quotidiennes, les entretiens en urgence à la suite de la tempête du 23 octobre et la préparation et l'installation des décos de Noël toujours aussi appréciées par les habitants.

La collecte des biodéchets se développe sur l'ensemble de la commune



Portée par la communauté de communes, compétente en la matière, la collecte des biodéchets franchit une nouvelle étape avec l'installation sur Publier de 12 nouveaux points de collecte cet automne en plus des 2 premiers installés à titre expérimental en 2024.

Ces bornes permettent aux habitants des zones urbaines concernées de déposer facilement leurs biodéchets alimentaires : fruits et légumes abîmés, restes de repas fruits/légumes, filtres et marc de café, sachets de thé, tisane, épluchures, croûtes de fromage, coquilles d'œuf, pain. Viande, os, poisson, laitages et matières grasses ne sont pas acceptés.

Des bio-seaux sont mis à disposition gratuitement aux riverains concernés pour vider leurs biodéchets dans les bornes, les sacs sont en effet interdits. Ils peuvent être retirés lors des permanences organisées au marché alimentaire du samedi matin (31 janvier, 14 et 28 février) ou au siège de la CCPEVA.

Plus d'informations sur cc-peva.fr/20636-la-collecte-des-biodechets-alimentaire.htm

Agenda

Les principaux temps forts

MUSIQUE

Concert de la Saint Valentin

Samedi 14 février

Pour fêter la Saint Valentin, le service culture propose une soirée musicale avec deux concerts de deux duos.

- *Los Pili Pili* : tango, rumba, flamenco et jazz. Formé par Raphaël de Azevedo à la guitare et Agnès Ka au micro, ils emmènent le public en voyage en Amérique du Sud : Andes, Caraïbes, Mexico avec leur musique remplie d'émotion et de chaleur.
- *Morning Cookies* : Mountain vibes. Hélène et Adrien avec leurs morceaux envoutants et lumineux invitent à laisser aller son esprit entre nature et paysages de montagne

Tarif : accès libre, buvette

Lieu : salle des Châtaigniers

Horaire : 20h30

PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR



SPECTACLE

Les Virtuoses en pleine tempête

Mardi 21 avril

Alors que dehors les éléments se déchaînent, l'étrangère souffle un vent nouveau sous le toit des Virtuoses, mettant à rude épreuve les deux compères qui rivalisent de ruse pour dompter la vague qui s'annonce. Mais qui, des pianistes ou de la violoniste, parviendra à imposer son tempo final ?

©Stéphane Audran



Tarif : plein tarif 36 euros

Lieu : salle Olympe

Horaire : 20h30

PLUS D'INFOS SUR MAL-THONON.ORG



INTERGÉNÉRATIONNEL

Stage de gamelan

Du 11 au 13 février

Le CCAS propose un stage pour découvrir le gamelan, un instrument de musique collectif venu d'Indonésie. Animé par la compagnie Kotekan, le stage permet de pratiquer gongs, métallophones, carillons et tambours en ateliers puis lors d'une représentation publique finale.

Tarif : dégressifs si de la même famille

PLUS D'INFOS SUR CCAS.VILLE-PUBLIER.FR



CULTURE

Salon des vins de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine

Du 27 février au 2 mars

Le salon des vins revient à la salle Olympe du 27 février au 2 mars. Plus de 70 vignerons de Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine seront présents.

Sur place : dégustations découvertes avec un oenologue bordelais et restauration. Navettes gratuites les 28 février et 1^{er} mars depuis Evian.

PLUS D'INFOS SUR
VIGNERONS-INDEPENDANTS-AQUITAINE.COM

Lundi 2 février de 14h à 18h, Thé dansant, salle des Châtaigniers
Animé par l'orchestre Temps Danse. Entrée 10 euros, 5 euros pour les résidents de Publier.

Mercredi 4 février à 18h, Voyage sonore avec les bols tibétains, salle des Châtaigniers
Complet.

Samedi 7 février à 20h, Concert d'hiver de l'harmonie La Voix du Léman, salle Olympe
En compagnie des danseuses de la Valentin's Company. Entrée libre, à partir de 19h15.

Mercredi 18 février de 9h à 12h, Cuisiner les légumineuses, Pousses d'avenir
Atelier intergénérationnel, à partir de 8 ans, sur inscription au 04 50 26 97 48 ou à ccas@ville-publier.fr. Participation de 2 euros.

Mercredi 3 mars de 14h à 18h, Permanence Mutu'Alp, CCAS
Mutuelle communale pour les habitants de Publier. Sur rendez-vous au 06 16 24 92 28.

Vendredi 13 mars, Collecte de sang, salle polyvalente de Marin

Dimanches 15 et 22 mars, Élections municipales, salle Olympe
Date limite des inscriptions sur les listes électorales : 6 février (4 février en ligne).

Samedi 21 et dimanche 22 mars, Compétition départementale de gymnatique, salle Athéna, centre sportif

Dimanche 12 avril, La Capécone, départs et arrivées devant la salle Olympe
Inscription sur capecone.fr.

Vendredi 17 avril à 20h30, Ibrahim Maalouf & The Trumpets Of Michel-Ange, salle Olympe
Plein tarif 50 euros, réservation sur mal-thonon.org.

Samedi 18 avril, La Capéconette, parc du Miroir
Inscription sur capecone.fr.

Samedi 18 avril à 20h30, Concert Calogéro, salle Olympe
Plein tarif 46 euros, réservation sur mal-thonon.org.

Vendredi 24 avril à 9h30, Éveil musical, médiathèque Anna de Noailles
Atelier d'éveil musical pour les 1-3 ans avec Agnieszka de l'Eveil Musical du Léman. Gratuit, sur inscription au 04 50 70 84 98.

Dimanche 26 avril, Journée nationale des véhicules d'époque, parking de la Cité de l'eau
Rassemblement de plusieurs centaines de voitures de collection, de prestige et de youngtimers. Organisé par Auto Rétro club du Léman. Accès libre, buvette, petite restauration et animation musicale.

Lundi 27 avril à 16h, Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation
Cérémonie, esplanade Jean Moulin

Mercredi 29 avril de 14h à 18h, Tout roule avec la Ludothèque à roulettes, médiathèque Anna de Noailles
Jeux en famille. Accès libre dans la limite des places disponibles.

Dimanche 3 mai, Troc des cultures, parc du Miroir
Journée d'animation pour toute la famille autour de l'environnement. Accès libre.

Objets trouvés : ayez le réflexe de la police municipale

Avec la création du service des objets trouvés, un cadre est désormais établi pour la gestion de tout ce qui est rapporté à la police municipale.

Depuis toujours, des objets trouvés sont rapportés à la police municipale. Aucun cadre législatif n'est prévu pour l'administration des objets perdus et trouvés. Afin de gérer leur afflux, l'arrêté 2026-005 a été pris afin de réglementer la gestion, le temps de conservation, le mode de destruction, la remise de l'objet au propriétaire, etc.

Les objets rapportés sont conservés au poste de police municipale et sont recensés dans un registre dédié. La durée de leur conservation, appelé délai de garde, varie en fonction de la nature de l'objet :

- 1 an et 1 jour pour les objets de valeur, l'argent, les clés ou encore les lunettes
- 15 jours pour les cartes diverses (cartes bancaires, de crédit, Vitale, de mutuelle, etc)
- 0 jour pour les papiers officiels (cartes d'identité, passeports, permis de conduire, etc). Ces documents sont envoyés sans délai à la préfecture ou à l'organisme émetteur, ils ne sont pas remis à leur titulaire. Cela se justifie par le risque d'usurpation d'identité et de fraude documentaire

L'arrêté définit également la procédure de remise ou à défaut de destruction, vente ou don.

Arrêté consultable sur delibs.com/ville-publier



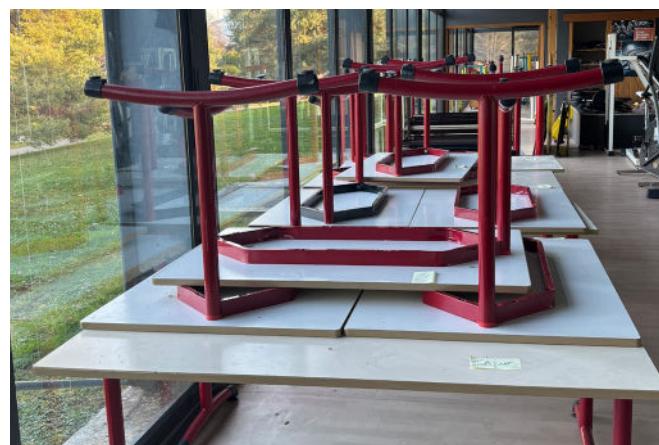
Il est possible de signaler un objet perdu ou trouvé sur l'application Imagina

224

En 2025, ce sont 224 objets qui ont été rapportés à la police municipale tandis que 64 personnes ont signalé une perte d'objet. 58 ont été restitués à leur propriétaire. Depuis 2014, c'est un total de 1286 objets trouvés ou signalés perdus qui sont passés par la police municipale.

Nouvelle vie pour le matériel communal

Avec les chantiers des bâtiments communaux en cours (école Saint-Exupéry, médiathèque), une partie du mobilier est remplacé. Afin d'éviter que le matériel ancien termine au rebut, la ville le met en vente sur un site dédié. Parmi les acheteurs on trouve un centre d'accueil de jeunes, la commune de Saint-Gingolph pour équiper son restaurant scolaire ainsi qu'un hôtel-restaurant aux Gets. Son propriétaire Pierre Leblanc explique : « Nous avons acheté des tables d'école pour aménager notre salle de séminaire, je cherchais quelque chose de décalé. C'est une bonne opportunité pour nous, nous savons que nous traitons avec un interlocuteur fiable, le matériel est en bon état et on évite du gaspillage ». Une partie du mobilier reviendra aussi au SEJA.



Destination Saint-Gingolph pour ces tables



La cigarette à l'écart des enfants

Le décret 2025-582 pris l'été 2025 à l'échelle nationale impose de définir des espaces sans tabac avec pour principal objectif de protéger les plus jeunes.



L'application du décret *relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage* pris par le Premier ministre le 27 juin dernier concerne Publier comme l'ensemble des communes françaises.

Ses objectifs sont les suivants :

- Protéger les jeunes en débanalisaient la consommation de tabac
- Réduire l'exposition à la fumée et inciter à l'arrêt pour lutter contre les cancers et autres maladies liées au tabagisme
- Protéger l'environnement en limitant la pollution due aux mégots jetés dans la nature

Il est désormais interdit de consommer du tabac pendant les heures d'ouverture aux abords immédiats des écoles ainsi que dans les espaces extérieurs des équipements sportifs et des bibliothèques. L'interdiction s'applique ainsi dans un rayon de 10 mètres à partir des points d'accès des sites.

Des affiches de signalisation ont été installées aux endroits concernés, des panneaux seront prochainement mis en place.

Trottinettes électriques : rappel des règles



Image d'illustration @maxbelchenko - stock.adobe.com

Face à l'augmentation du nombre de trottinettes électriques sur l'espace public et dans un souci de lutte contre les comportements dangereux observés, de promouvoir une utilisation responsable et plus sûre de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, quelques rappels s'imposent :

- Au même titre que les gyropodes ou les skateboards électriques, les trottinettes électriques font parties de EDPM (engins de déplacement personnels motorisés)
- Les trottinettes électriques sont bridées pour ne pas dépasser les 25km/h, au-delà elles doivent être immatriculées (carte grise)
- Les EDPM sont interdits aux moins de 14 ans
- Les EDPM doivent être assurés
- Les EDPM doivent circuler sur la route ou les pistes/bandes cyclables et non sur les trottoirs
- Il est interdit d'être à deux personnes sur une trottinette électrique

Le montant de l'amende varie en fonction de l'infraction, par exemple : 35 euros (équipements manquants), 135 euros (circulation sur trottoirs, transport de passager), 1500 euros (débridage), 3750 euros (défaut d'assurance).



Tribunes

Liste Unis pour Publier-Amphion

Au rendez-vous de la démocratie

Le mois de mars prochain sera celui de la citoyenneté, celui du rendez-vous avec vos élus futurs. Dans un contexte général de morosité, avec le témoignage hélas trop fréquent de pays où les peuples ne sont pas respectés, ni même considérés, il est plus que jamais nécessaire de savoir apprécier la chance que nous avons de pouvoir exprimer notre opinion, notre soutien ou notre désapprobation sur la façon dont est, et sera géré notre quotidien.

Les dérives que malheureusement nous constatons et subissons d'une certaine classe politique, que ce soit au niveau national ou au niveau local, ne doivent en aucun cas conduire au découragement ou au désintérêt. Bien au contraire cela doit inciter à une mobilisation et à un véritable sursaut pour que les meilleurs se voient confier la lourde responsabilité d'organiser et animer notre vie collective. Chacun doit prendre conscience qu'il ne peut exiger ou critiquer sans avoir fait son devoir d'électeur, car il s'agit bien d'un devoir.

Il est important également de prendre conscience qu'avec l'évolution constante des intercommunalités, élire un maire et une équipe municipale n'est pas seulement un enjeu communal mais bien un enjeu de territoire. Quelle que soit la future équipe municipale, elle devra certes être en capacité de défendre les intérêts de la commune mais aussi de prendre sa part à la progression de notre intercommunalité avec un seul objectif, celui de la performance et de la maîtrise des dépenses publiques.

Liste Publier Amphion nouvel horizon

Texte non communiqué.



Taxi J2M

Ouvert : Dimanche au Vendredi



Trajets courts & Longues distances, transferts aéroport, Stations de ski...

www.taxi-j2m.com

taxij2m@gmail.com

+33(0)6 07 80 94 21

Taxi PUBLIER N°5



**VOUS AUSSI
METTEZ EN VALEUR
VOS ACTIVITÉS ET SERVICES**

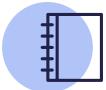
POSSIBILITÉ DE RÉSERVER
UN ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE MAGAZINE DE LA VILLE
 **Léman'Œil**

CONTACT
Mairie Info
info@mairieinfo.fr
Tél : 02 19 00 14 14



État civil

du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025



Naissances

02/09/2025 FRIGOUT Amy
10/09/2025 BENTAALLAH Talya
11/09/2025 DOGRU Miray
13/09/2025 DEMBELE Zeyna
15/09/2025 AMAR Milan
16/09/2025 NASRALLAH Jasmine
18/09/2025 DALGIC Yaman
19/09/2025 RICHARD BARBAUX Maël
25/09/2025 REJEB Maës
27/09/2025 MARACINE Sandro
12/10/2025 ROUZAIRE Orso
12/10/2025 NIASSY Élie
14/10/2025 MOREL-CHEVILLET Esmée
25/10/2025 SAADI Ouways
28/10/2025 ZOUITA Jessim
29/10/2025 CANUT Charlie
30/10/2025 PÉLÉGRY Eva
31/10/2025 AMAKHIR Ayah
04/11/2025 ISAAC ERNEO Rahaf
05/11/2025 FERNANDES Mahé
15/11/2025 KIZILKAYA Cihan
19/11/2025 GIAT Eryn
20/11/2025 GUILLEMINOT Martin
22/11/2025 HERBET CHERAFA Noa



28/11/2025 BENABDALLAH Aïcha
28/11/2025 GUERROUM Sanad
29/11/2025 DUFRAISSE Pio
06/12/2025 MUSLIU Assya
06/12/2025 HASANOVIC Aldijan
08/12/2025 HAMMAMI Saba
09/12/2025 PETIT RIVET Luana
10/12/2025 RACINE Auzalie
12/12/2025 TROUSSARD DOLCIANI Robin
15/12/2025 SALESIANI Henry
17/12/2025 VECCHIO BAUDRY Livio

Mariages

27/09/2025 SIDO Hombeline et TERRAND Christophe
27/09/2025 CUINET Alexandre et JEAN-MARIE Adison
18/10/2025 PÉTELOT Loup et MOTTET Aurore
25/10/2025 SAGBOHAN Folami et BUTSUEBSAI Sumonmal



Félicitations à Adison Jean-Marie et Alexandre Cuinet

Décès

31/08/2025 ALBERTO Georges
08/09/2025 ALBUSEN Marie-Claire
09/09/2025 GONCKEL Danielle
22/09/2025 DUTRUEL épouse DESJACQUES Denise
29/09/2025 WEILL Paulette
16/10/2025 GACÔGNE Jacques
17/10/2025 JACQUIER Pierre
19/10/2025 MICHEL veuve BUTEL Nicole
27/10/2025 BOCHET épouse FAIVRE Yvette
18/11/2025 DUCRET Marcel
09/12/2025 NICOGHOSSIAN Roméo
19/12/2025 DENIER Claude
19/12/2025 AKKAD Abel

Pierre Jacquier s'en est allé



Doyen de la commune, Pierre Jacquier nous a quitté le vendredi 17 octobre 2025 à l'âge de 102 ans.

Né le 28 mars 1923, Pierre Jacquier a toujours vécu à Baisinges sur les hauteurs de la commune, dans l'exploitation familiale puis dans la maison qu'il a construite quelques mètres plus bas où il a vécu jusqu'à son dernier souffle.

Pierre Jacquier reprend la ferme de son père après la guerre par la force des choses alors qu'il rêvait de devenir instituteur. En 1947, il est élu conseiller municipal. Il raconte son histoire dans une autobiographie intitulée *Paysan malgré moi* publiée en 2023. De nature joviale, avec le souci de son prochain et toujours heureux de recevoir des invités chez lui, Pierre Jacquier était une figure de Publier qui assurément manquera.

Infos pratiques

Médiathèque

Anna de Noailles

1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 98

Police Municipale

1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 34

si urgence

07 52 62 84 01
ou 112

Cité de l'eau

Centre Nautique

225 Rue des Tilleuls

04 50 70 05 06

Centre Sportif

350 Rte du Vieux Mottay

04 50 81 40 70

Publier

Mairie

1 Place du 8 mai 1945
mairie@ville-publier.fr

04 50 70 82 14

Horaires :

Lun.
8h-12h et de 13h30-18h30
Mar.
13h30-17h (fermé le matin)
Mer. Jeu. Ven.
8h-12h et de 13h30-17h
ville-publier.fr

CCAS

5 Place du 8 mai 1945
Ancien presbytère
ccas@ville-publier.fr

04 50 70 84 20

Horaires (sur RDV) :

Lun.
13h30-18h30
Mar. Mer. Jeu.
8h30-12h et de 13h30-17h

PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire :

Rendez-vous au 04 50 70 82 67
ou à cabinetdumaire@ville-publier.fr

M. Mmes les adjoints :

Rendez-vous par courriel à
cabinetdumaire@ville-publier.fr

PERMANENCES AU CCAS

Uniquement sur rendez-vous :

- Assistantes sociales 04 50 33 23 94
- France Services 04 58 57 03 83
- Ecrivain public 04 50 70 84 20
- Mutuelle communale 06 16 24 92 28

Meilleurs Vœux 2026

©Imag'in Air